



OTIS, DES BÉNÉFICES RECORDS POUR DES AUGMENTATIONS DE MISÈRE !

En termes d'augmentation des salaires, depuis toujours et particulièrement depuis les dix dernières années, Otis n'a qu'une politique, celle du zéro partage des bénéfices engrangés sur le dos des travailleurs. Les chiffres sont là, plus d'un milliard de bénéfice en **6 ans** contre des salaires de misère.

2021 et 2022 ont été particulièrement douloureuses pour les salariés(es) et leur famille qui ont vu leurs conditions de vie se dégrader fortement à force de factures de plus en plus difficiles à payer, pendant que les actionnaires et les dirigeants OTIS accumulent des fortunes à ne plus savoir qu'en faire !

Il est temps que ça change et qu'enfin notre travail soit payé à sa juste valeur.

La CGT Otis revendique pour les NAO 2023 une augmentation générale de **10%** en fixe, avec un talon minimum de **250 Euros** pour favoriser les salaires en dessous de **2500 euros** / mois. Nous ne voulons pas de mérite, l'enveloppe doit être partagée équitablement entre tous les salariés.

Nous demandons l'augmentation de l'ensemble des minima sociaux conventionnels.

Nous demandons la remise en place de la subrogation.

Nous demandons la rétroactivité de l'augmentation au **1 janvier 2023** et la possibilité d'une deuxième NAO en cas d'inflation supérieure à **6%**.

La paix sociale ne pourra être qu'à la condition d'une égalité sociale et de la reconnaissance par le salaire de notre juste valeur, parce que Otis nous le doit bien !

ALORS QUE NOS SALAIRES STAGNENT... LES PRIX FLAMBENT

- Électricité : hausse de + 4 %
- Gaz : + 22 % depuis 2022
- Carburant : +20 % depuis 2022
- Alimentation : + 10 % pour le sucre, + 23 % pour les pâtes, et entre + 9 % et + 15 % sur la charcuterie, les fruits et légumes, les produits laitiers et même le pain....

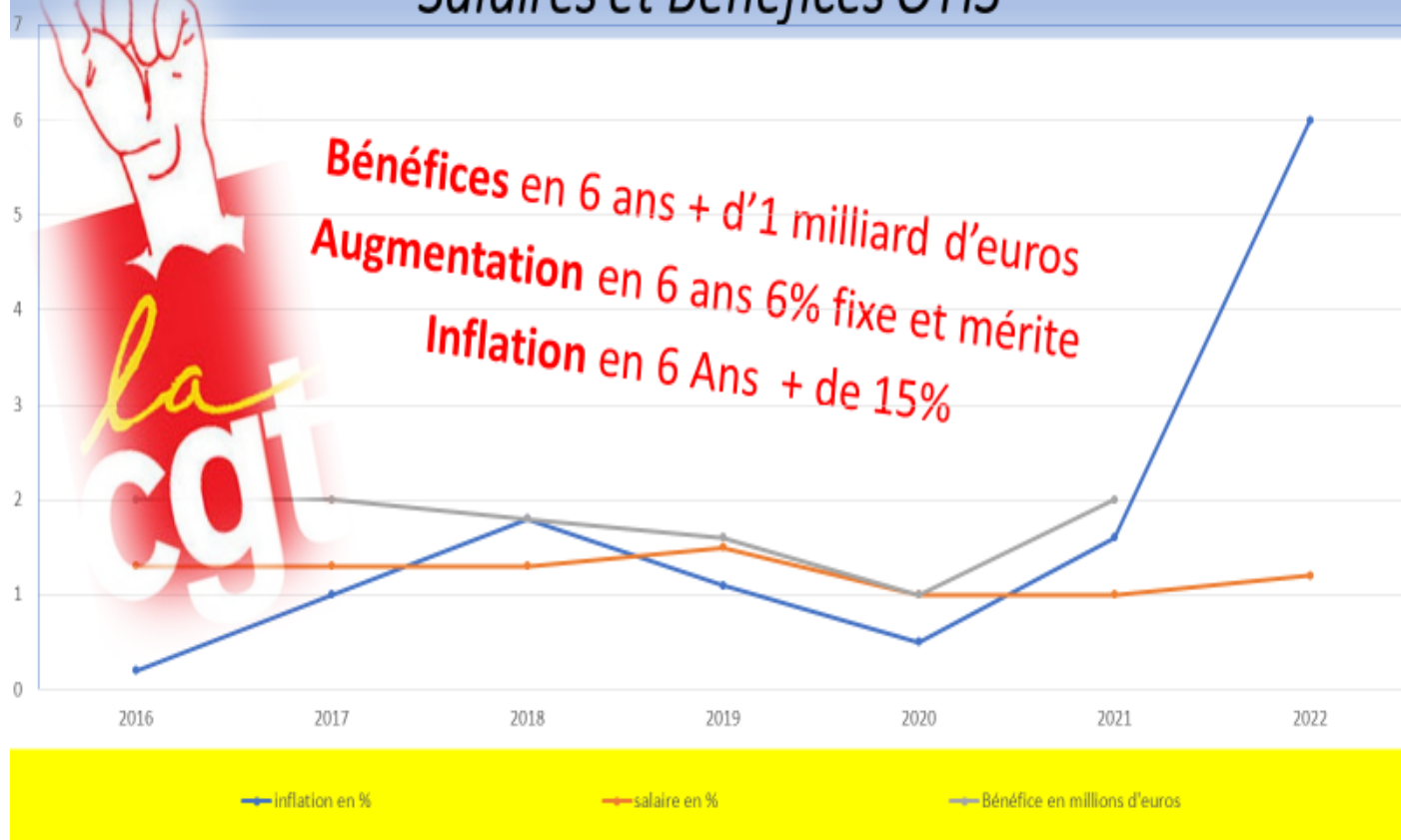
QU'ALLONS NOUS FAIRE ?



MOBILISONS-NOUS TOUS ENSEMBLE POUR NOS SALAIRES !



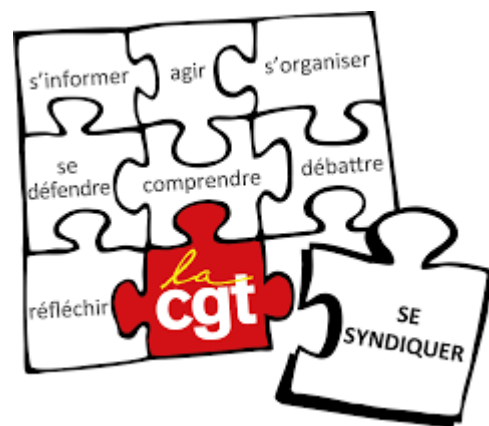
Comparatif des courbes Salaires et Bénéfices OTIS



INFLATION EN %

SALAIRE EN %

BENEFICE EN MILLIONS D'EUROS



Pour garantir une retraite raisonnable, un salaire décent est incontestable.

Si ça te branche, prend contact avec nous !

Facebook : cgt otis ou sur le site internet : <http://otis.reference-syndicale.fr/>